

La durée du travail : règlementation et application

OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION
 Appliquer le dispositif légal du temps de travail Choisir les options pertinentes en matière d'aménagement du temps de travail Gérer et suivre la durée du travail 	1 JOURNEE – 7 HEURES
TARIF	MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION
700,00€ HT / stagiaire	Fiche de renseignement à remplir en ligne — Réponse sous 48 heures
PUBLIC ¹	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
 Personnes travaillant dans un service juridique ou social Dirigeant souhaitant connaître la règlementation 	 Support pédagogique Mise en situation, exemple entreprise Travail sur les documents des participants (accords d'entreprise, contrats types, planning)
MÉTHODES D'ÉVALUATION	PRÉ-REQUIS
Évaluation à l'issue de la formationAttestation de présence	► Aucun
PROGRAMME DE LA FORMATION	

Temps de travail effectif, le définir et le décompter

- Durée quotidienne et hebdomadaire maximales légales
- Gestion des absences, incidences sur le décompte du temps de travail
- Suivi et contrôle du temps de travail

Recourir aux heures supplémentaires

- → Fixation du contingent annuel
- Négociation d'heures supplémentaires
- Prise de repos obligatoire
- Obligation en matière d'information consultation de représentants du personnel
- Heures supplémentaires dans le cadre d'un aménagement du temps de travail

Le temps partiel

- Durées minimales et exceptions
- Gestions des heures complémentaires
- Dépassement et sanctions

Les astreintes

Régimes des astreintes et incidence des astreintes sur le temps de repos

Les déplacements professionnels

- Temps de déplacement et temps de travail effectif
- Contreparties financières et/ou temps de repos

¹ Pour toute question relative aux conditions et modalités d'accès à nos formations et à nos locaux aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le Référent Handicap de notre organisme : Madame Vanessa MARILL au 04 94 63 37 02.